# Les marges urbaines : un analyseur privilégié de l'urbanisme d'Alger ?

Nora Semmoud

▶ **To cite this version:**

Nora Semmoud. Les marges urbaines : un analyseur privilégié de l'urbanisme d'Alger ?. Les Cahiers d'EMAM, 2015, Politiques urbaines et inégalités en Méditerranée 27. hal-01254640

**HAL Id: hal-01254640**
**https://hal.science/hal-01254640**

Submitted on 14 Jun 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Les marges urbaines : un analyseur privilégié de l'urbanisme d'Alger ?*

**Nora Semmoud**

**Résumé**

Ces dernières années, les marges urbaines, en particulier les quartiers non réglementaires comme Cherarba, subissent les effets et les contre-effets des actions publiques de mise aux normes de la métropole algéroise. Ces dynamiques induites permettent de saisir les véritables logiques de l'urbanisme en même temps que de comprendre ses paradoxes et ses oscillations entre marginalisation et intégration urbaine des marges.

**Abstract**

In recent years, the urban margins and particularly, the non-regulatory neighborhoods like Cherarba, suffer the effects and against-effects of the policies of upgrading the algerian metropolis. These induced dynamics can allow both to grip the real logic of urban planning as understand its paradoxes and oscillations between marginalization and urban integration of margins.

## Introduction

L'objectif de cette contribution est de comprendre les logiques de l'urbanisme actuel d'Alger à travers le traitement des marges urbaines, c.-à-d. des quartiers populaires[1] généralement stigmatisés et notamment, d'habitat non réglementaire (P. Signoles, 1999) dont Cherarba[2] (commune des Eucalyptus), le plus emblématique d'entre eux, servira d'illustration. Nous considérons qu'au-delà des discours officiels[3] et des stratégies urbaines affichées pour Alger, en particulier, sur la cohésion sociale et la volonté de réduire les inégalités socio-spatiales, la réalité de ces politiques, de leurs effets et de leurs logiques est dévoilée à travers le sort réservé aux marges urbaines. L'analyse croisée des dynamiques enclenchées autant à l'échelle de la ville qu'à celle de ces quartiers révèle concrètement les processus de leur intégration urbaine et sociale ou au contraire, de leur marginalisation.

Les marges urbaines, considérées ici simultanément dans leur dimension sociale et spatiale, sont désignées comme hors normes et inacceptables, face à la volonté de modernisation de la

[1] Cette catégorie comprend les quartiers d'habitat précaire, tels que les bidonvilles, la Casbah, l'habitat populaire ancien, dégradé et les urbanisations périphériques non réglementaires, telles que Cherarba. Ils abritent majoritairement des couches sociales modestes, composées d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants, de techniciens et de jeunes au chômage ou ayant des petits boulots informels.

[2] Cherarba constitue quasiment la moitié est de la commune des Eucalyptus dans la périphérie populaire du sud-est. La population des Eucalyptus est de 118 054 habitants en 2008 (RGPH) et celle de Cherarba est estimée (Maire, 2009) à 70 000 habitants. Cherarba représentait 40% de l'habitat dit « illicite » de la wilaya, recensé en 1987.

[3] Discours du Wali Mohamed Kebir Abdou, *in Vie de Villes*, hors série n°03, juillet 2012.

capitale. Situées là où les pratiques et les représentations de stigmatisation ont construit historiquement leur enclavement symbolique, les marges urbaines peuvent se trouver dans les centres, les péricentres et dans les périphéries (Florin, Semmoud, 2014). Socialement parlant, contrairement à la pensée hiérarchisante et globalisante de la stigmatisation, les marges urbaines abritent des populations diverses allant des plus pauvres aux couches sociales aux revenus moyens. En opposition à l'idée dominante selon laquelle ces quartiers sont des enclaves ou des « ghettos », caractérisés par l'anomie, nous estimons que ces espaces offrent des ressources à leur échelle et celle de la ville. Les pratiques quotidiennes des résidents aux itinéraires sociaux divers, ainsi que leurs perceptions articulent ces lieux au reste de la ville, par les mobilités, les flux divers, les activités, etc. Ces espaces perçus et vécus au sens lefebvrien n'en constituent pas moins un champ aveugle dans l'espace conçu de la pensée institutionnelle (Lefebvre, 1970, p. 68).

Dans le contexte de la mondialisation, les acteurs dominants de la fabrication urbaine à Alger affichent une forte volonté d'arrimer la métropole à l'économie mondiale et de la rendre attractive aux investisseurs. A l'instar d'autres villes, les pouvoirs publics mettent en œuvre dans la capitale algéroise un urbanisme audacieux, de grands projets dont nous tenterons de mettre en évidence, tant les processus d'intégration urbaine que de marginalisation. Suivant les auteurs de l'ouvrage[4] *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, dirigé par Navez-Bouchanine (2012), nous postulons que les rapports des pouvoirs publics aux quartiers populaires et non réglementaires oscillent entre autoritarisme, tolérance et clientélisme et que, de surcroit, ces espaces constituent une sorte de « variable d'ajustement », sociale, politique et foncière. En d'autres termes, ce sont des « espaces réserves » (Tello, Benach, 2014).

Nous analyserons en premier lieu, les logiques[5] de l'urbanisme d'Alger, dans leur diachronie et leur actualité à travers le plan stratégique 2030[6], en lien avec les politiques en direction des marges urbaines. Nous examinerons, en second lieu, la réalité des rapports des pouvoirs publics avec les quartiers populaires non réglementaires, à travers l'exemple de Cherarba[7]. La réflexion se base sur 32 entretiens semi directifs auprès d'habitants anciens, d'associations, de responsables de l'administration et d'architectes, menés[8] en 2009 et 2010 au sein du

[4] Ouvrage issu du Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD), financé par le MAE (2002-2004), dirigé par Françoise Navez-Bouchanine (Maghreb et Proche-Orient).

[5] On s'appuie ici sur les discours officiels et la présentation du plan stratégique 2030 d'Alger, publiés pour l'essentiel dans la revue *Vies de Villes*, hors-série n°3, juillet 2012.

[6] Le plan stratégique 2030, engagé en 2007 et approuvé en novembre 2011, s'appuie sur la révision du PDAU et l'aménagement de la baie confiés respectivement au bureau d'étude portugais Parc Expo et au groupement français Arte Charpentier. Il s'agit d'une forte volonté politique de rattrapage, d'autant que les dernières réflexions sur l'urbanisme d'Alger datent de 1983 (approuvées en 1995). Le plan stratégique 2030 est organisé selon 4 paliers (4 PDAU) : 1. 2012-2016 Le cinquantenaire de l'indépendance, l'étape de l'embellissement ; 2017-2021 La ville consolidée, l'étape de l'aménagement de la baie ; 2022-2026 L'écométropole de la Méditerranée, l'étape de requalification de la périphérie ; 2027-2031 Alger ville monde, l'étape de consolidation.

[7] Un autre article sur Cherarba, intitulé « Marginalisation et informalité : d'une domination à une autre. Cherarba au Sud-Est de la périphérie d'Alger » publié en 2014, est davantage axé sur les luttes entre les terroristes islamiques et les pouvoirs publics pour le contrôle du quartier.

[8] En 2009 et 2010, les entretiens ont été menés par S. Ouadah (sociologue à l'université d'Alger), F. Troin (EMAM) et moi-même et, en 2012, par F. Benalia pour sa thèse sous ma direction. Les enquêtes réalisées pour ma thèse en 1992 permettent l'analyse diachronique (Semmoud, 2001).

programme FSP (Fonds de solidarité prioritaire, MAE) *Faire la ville en périphérie (s). Territoires et territorialités dans les grandes villes du Maghreb*, dirigé par Pierre Signoles.

## 1. La place des marges urbaines dans l'urbanisme d'Alger

*a. D'une volonté redistributive « socialisante » à une politique ségrégative*

L'analyse diachronique des politiques urbaines algéroises nous a semblé nécessaire pour saisir la structure socio-spatiale actuelle et pour expliquer les ruptures et les continuités. Selon Maria Sgroi Dufresne (1983), après l'Indépendance, les déséquilibres sociaux de la période coloniale et leur manifestation spatiale ont certainement eu un effet sur la réappropriation de la ville par les Algériens. La ségrégation ethnico-spatiale a laissé place à une ségrégation socio-spatiale qui en a quasiment calqué la structure. De manière générale, les revenus à l'Ouest d'Alger étaient plus élevés qu'à l'Est ; le niveau d'équipement et la qualité du cadre bâti accentuaient cette différenciation.

Inscrite alors dans une perspective socialiste, l'Algérie a engagé une politique de développement volontariste dans laquelle « l'industrie industrialisante » occupait une place majeure. Aux complexes industriels des grandes villes a succédé, dès les années 1970, la mise en œuvre de grands programmes d'habitat, les ZHUN[9]. Ces derniers ont prioritairement bénéficié au personnel d'encadrement des entreprises nationales, des administrations et de l'éducation nationale, écartant une grande majorité de milieux populaires, en mal de logement. Le POG[10] d'Alger s'était fixé l'objectif de rééquilibrer les inégalités socio-spatiales entre l'ouest et l'est de la ville, en implantant, à l'est, de grands équipements structurants et valorisants, comme l'Université de Bab Ezzouar et la cité diplomatique de Dergana[11].

Cependant, deux lois[12], adoptées en 1971 avaient bouleversé le régime foncier, induisant des dynamiques non prévues par la planification. La première, relative à la révolution agraire, prévoyait la nationalisation des terres agricoles non exploitées directement par leur propriétaire. Quant à la seconde, qui portait sur les réserves foncières communales, elle devait faciliter les expropriations des terrains urbains. Pour échapper à ces mesures, les propriétaires ont alors vendu illégalement leurs terres[13], dynamisant ainsi le marché foncier parallèle et l'urbanisation non réglementaire. Les prix attractifs ont permis aux ménages des milieux populaires d'acquérir une parcelle et d'auto-construire leur maison. Cherarba a connu son plus fort développement à cette période.

Bien que la politique socialisante du régime de Boumediene ait affiché une visée redistributive égalitaire, cette dernière a surtout contribué à l'émergence des couches

[9] Zones d'habitat urbaines nouvelles qui pour Alger, ont totalisé plus de 200 000 logements

[10] Le Plan d'Organisation Générale (1er plan d'urbanisme d'Alger après l'indépendance) a été mis en place en 1968 par le COMEDOR (COMité permanent d'Etude, de Développement, d'ORganisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger), organisme directement sous la houlette de la présidence.

[11] Avec le changement de politique urbaine en 1980, ce projet a muté en programme de logement pour les bidonvillois du site destiné à recevoir le complexe Riadh El Feth.

[12] Révolution agraire, décret n° 71.73 du 8 novembre 1971 et réserves foncières communales, décret n° 74.76 de 20 février 1971.

[13] Les transactions foncières étaient interdites.

moyennes et d'une élite sociale proche du pouvoir. Si de larges milieux populaires ont accédé à l'emploi et à la scolarité, en revanche, ils n'avaient pas d'autre choix que de loger dans les bidonvilles qui bénéficiaient d'une relative tolérance de la part des pouvoirs publics.

La disparition du président Boumediene en 1979 et l'arrivée au pouvoir de Chadli ont marqué le passage à un régime libéral. Dans la nouvelle optique, le POG est remis en cause en faveur d'un PDAU aux logiques contradictoires : extension d'Alger vers l'ouest[14] puis blocage de la croissance. Au désengagement de l'Etat de la construction de logements en 1983, se conjugue une politique d'accès à la propriété foncière et immobilière sans précédent qui répondait aux aspirations des couches moyennes. Au même moment, une vaste opération de débidonvillisation des grandes villes a organisé *manu militari* le retour forcé des populations vers leurs régions d'origine, appuyée par une campagne médiatique de stigmatisation. Deux ans après la débidonvillisation, alors que la campagne de dénigrement des bidonvilles se poursuit, les pouvoirs en place engagent une politique de régularisation de l'habitat dit illicite qui s'est avérée ségrégative.

Les textes officiels[15] définissaient trois catégories de constructions illicites : 1) les constructions sur le domaine public ; 2) les constructions sur des terrains ayant fait l'objet de transactions illégales ; 3) celles bâties sur un terrain dont le constructeur est propriétaire, mais sans permis de construire. Les deux derniers cas constituent la part la plus importante de l'habitat non réglementaire, en particulier à Cherarba. La procédure de régularisation est semblable à celle du permis de construire, sauf qu'elle est assortie de pénalités et de travaux de mise en conformité avec les normes architecturales et urbaines[16], prescrites par un architecte. Contrairement aux ménages contrevenants du sud-ouest d'Alger, aux revenus plus élevés, et dont les relations dans l'administration ont facilité la régularisation, ceux de Cherarba butaient sur les pénalités élevées et l'obligation de réaliser des travaux onéreux. Bien que la résistance des populations, exprimée à travers les associations et des actions collectives ait eu pour résultat la baisse des pénalités et l'assouplissement relatif des opérations, la régularisation n'a concerné qu'une faible part des ménages. Sous la pression de nouveaux besoins familiaux, la population a continué à faire des extensions et des transformations de l'habitat sans demander d'autorisation, multipliant ainsi les situations d'irrégularité et accentuant davantage le caractère informel de leurs constructions.

Les ségrégations socio-spatiales apparaissent alors plus complexes que par le passé. Si nous esquissons la structure socio-spatiale de la ville (Fig. 1) des années 1990, elle se présente d'abord selon une zone centrale constituée de communes socialement hétérogènes, où la Casbah populaire et dégradée fait figure d'exception. Ensuite, se dégage une sorte d'axe Nord-sud, composé des communes de Oued Smar industrielle et des Eucalyptus, ainsi que celles longées par l'oued El Harrach. Ces communes abritent surtout des groupes sociaux aux revenus modestes. Enfin, les communes des périphéries de l'ouest et de l'est d'Alger qui

[14] Contrairement au POG de 1968 qui préconisait le développement d'Alger vers l'est populaire, sa révision en 1980 (PDAU) réoriente l'urbanisation vers l'ouest où les revenus sont supérieurs à la moyenne.
[15] Ordonnance n° 85.01 du 14 août 1985, le décret n° 85.211 212 fixant les règles d'occupation des sols, le décret n° 85. 811 du 13 août 85 fixant les modalités de délivrance du permis de construire et de lotir et le décret n° 85. 212 déterminant les conditions de la régularisation.
[16] La quasi-totalité des réserves formulées est de l'ordre de l'esthétique extérieure de la maison.

regroupent essentiellement des couches moyennes ou supérieures. Le niveau d'équipement et les aménités urbaines, plus importants dans la zone centrale, moyens dans le reste de la ville et quasiment nuls dans la périphérie populaire du sud-est (Djzar Ksentina, Baraki, les Eucalyptus), viennent renforcer ces disparités.

*Fig. 1 Morphologie sociale d'Alger*

La nature autoritaire et ségrégative des politiques urbaines et d'habitat est, selon nous, un des vecteurs[17] essentiels des émeutes de 1988[18] dont la répression violente a attisé les rancœurs. Légalisés à l'occasion de la constitution de 1989, les partis islamistes ont rapidement exploité les colères et procédé à travers un réseau dense de mosquées[19] à l'encadrement des quartiers populaires. Après le succès du FIS[20] aux élections municipales de juin 1990, les mairies engagent alors une politique de charité[21] clientéliste[22] à grande échelle, parallèle à des rapports autoritaires qui écartent toute démocratisation, considérée comme *kofr*[23] dans les discours de cette mouvance.

Avant même l'arrêt des élections[24] législatives de 1991, les violences et exactions[25] des islamistes préfiguraient la nature meurtrière de la guerre civile qui allait suivre. Outre les pertes[26] humaines importantes, cet épisode tragique a provoqué un exil massif des algériens, ainsi que des déplacements forcés vers les villes des populations des campagnes rurales qui ont grossi les poches d'habitat précaire. La crise meurtrière des années 1990 a totalement mobilisé les énergies dans la lutte contre le terrorisme, tandis que le développement a été mis en *stand by*, occasionnant des retards considérables en matière économique, mais aussi de mise à niveau de la ville.

*c. Pacification et rattrapage*

Après les affres de la guerre civile, les pouvoirs en place et à leur tête le président Bouteflika

[17] Nous laissons de côté les thèses du complot pour souligner que les ingrédients de l'explosion sociale étaient réunis. Selon les témoignages de nombreux émeutiers des quartiers populaires, c'était l'expression d'un ras le bol contre la « Hogra », l'humiliation dont ils se sentaient l'objet au quotidien.

[18] Un grand nombre d'Algériens ont associé, à juste titre, le mouvement protestataire dans le monde arabe aux évènements d'octobre 1988. Un soulèvement populaire sans précédent qui après une répression violente, a suscité la mobilisation de l'ensemble de la société (syndicat, jeunes, femmes, etc.). Des réformes et des ouvertures démocratiques ont succédé à ce soulèvement, notamment le multipartisme et la liberté d'association et d'expression des médias.

[19] Accompagnées de leurs associations caritatives ou de soutien scolaire.

[20] Front Islamique du Salut, parti islamiste le plus important, arrivé en tête au 1er tour des élections législatives de 1991, avec 47,3% des voix.

[21] Les médias relayaient la multiplication des associations caritatives, de soutien scolaire, de distribution de denrées alimentaires, etc.

[22] Distribution à leurs jeunes recrues de places marchandes et de permis de construire (directrice d'URBA'NIS bureau d'études de la Wilaya d'Alger, 2007).

[23] Pêché en arabe littéraire.

[24] Après le 1er tour, où le FIS avait obtenu 47,3% des voix, le président accusé de complicité « a été démissionné », le processus électoral a été stoppé et le FIS interdit. Les raisons du succès du FIS sont explicitées dans l'ouvrage de Bellaloufi (2012).

[25] De nombreuses femmes molestées, attaquées au vitriol, des universitaires et militants démocrates agressés, des militaires massacrés et plusieurs attentats perpétrés.

[26] Les chiffres varient selon les sources entre 100 000 et 200 000 morts.

engagent la pacification du pays, notamment à travers des mesures d'amnistie des groupes armés islamistes renonçant à la violence et par le biais de la mise en œuvre de politiques de rattrapage de grande envergure, rendues possible grâce à une hausse des prix du pétrole. Ces politiques, qui se voulaient redistributives, se sont traduites, en particulier, par la relance des programmes massifs de logements[27], la réalisation d'infrastructures, notamment de transports collectifs et l'élaboration du Plan stratégique 2030 de la capitale, prévoyant la construction de 82 projets de grands équipements structurants dont 18 considérés prioritaires sont déjà en cours d'édification (fig. 2). Exceptés l'aménagement de l'oued El Harrach et le projet de gare centrale dans le pôle Baraki/El Harrach, ces projets sont généralement implantés à l'ouest de la ville[28] et pourraient ainsi renforcer les disparités avec la périphérie du sud-est. Ces projets prioritaires comprennent des pôles d'habitat pour les cadres, *« […] l'idée étant de capter les cerveaux algériens partis à l'étranger »* (Responsable Parc expo, *Vies de ville*, 2012, p. 185). Rappelant les logiques de redistribution de la période socialisante, ces investissements publics de modernisation urbaine sont conçus comme des vecteurs de pacification de la société car il s'agit d'éviter le mécontentement social sensé alimenté les rangs du terrorisme islamiste, un objectif sous-jacent de régulation sécuritaire.

*Fig. 2 Projets prioritaires en cours de réalisation (PDAU d'Alger)*

Safar Zitoun (2011, p. 3) souligne que le logement, dans ses dimensions patrimoniale et symbolique, reste l'élément central du contrat social algérien depuis l'indépendance. Depuis 2000, ce pacte social est de nouveau à l'œuvre, à travers la relance de programmes massifs de logements (locatif social, AADL[29], LSP[30]). Cependant, l'inertie des systèmes d'attribution, leur opacité, les dysfonctionnements de l'administration et les détournements ont fini par écarter en partie la population ciblée, notamment, par les relogements pour éradiquer l'habitat précaire et par les Logements Sociaux Participatifs. La multiplication des émeutes, largement relayées par les médias, contestant les listes d'attribution, témoigne des écarts, des incohérences et des injustices dans la démarche des autorités. En effet, ces opérations ont certes permis de « desserrer » les ménages de larges couches moyennes et de les affranchir des cohabitations contraintes, mais elles ont laissé de côté les populations les plus fragiles[31].

Les programmes d'habitat, inscrits plus largement dans une politique urbaine de mise aux normes de la ville, doivent être analysés en lien avec la volonté de changer l'image

[27] Entre 1999 et 2008, l'Algérie a mobilisé 160 milliards de dollars pour réaliser 1,52 millions de logements et les équipements de proximité (www.premier-ministre.gov.dz)

[28] A notre sens, cette répartition inégalitaire des grands équipements s'explique moins par les disponibilités foncières que par les représentations de l'Est populaire et informel et de l'Ouest riche.

[29] Formule de location/vente gérée par l'Agence nationale d'Amélioration et de Développement du Logement (AADL), destinée aux couches moyennes dont le revenu mensuel est supérieur à 6 fois le SNMG (18 000 DA, soit 167 €).

[30] Les logements Sociaux Participatifs correspondent à une Aide de l'Etat aux ménages modestes pour accéder à la propriété. Non remboursable, elle est couplée à un crédit immobilier public à faible taux et à des abattements jusqu'à 80% du coût du terrain avec une prise en charge des travaux de VRD par l'Etat.

[31] Cf. thèse en cours sur « Stratégies d'acteurs et fabrique de la ville, le cas de la production du logement social participatif à Oran » de Chaib Bendebiche Zoubida, enseignante en architecture, Université Scientifique et Technique d'Oran (USTO)

internationale de la capitale, et ce à travers l'éradication de l'habitat précaire. Ainsi, les opérations de relogement des populations de l'habitat précaire, lorsqu'elles ne libèrent pas des assiettes foncières directement destinées aux grands projets ou aux infrastructures qui les accompagnent, permettent « d'assainir » et de valoriser un quartier (centres, administrations centrales, équipements prestigieux, etc.).

> *« Depuis 2004, plus d'une centaine de bidonvilles représentant plus de 10 000 familles ont été déjà éradiqués. Ces familles habitent aujourd'hui et nous le disons non sans fierté dans un habitat digne et moderne. Les assiettes foncières de quelques-uns ont permis d'implanter de grands équipements structurants (les campus de médecine et de droit, la grande mosquée[32], le ministère des affaires étrangères, les grands ouvrages d'art des travaux publics, les programmes d'habitat sociaux, etc. »* (Kebir Addou, 2012, p. 21)

> *« L'éradication des bidonvilles est une condition essentielle pour conforter Alger dans ses fonctions de Capitale et la hisser au rang de capitale régionale digne de ce nom. »* (Kebir Addou, Wali d'Alger, 2012, p. 20)

L'ambition affichée de moderniser la capitale pour en faire une véritable métropole régionale à l'échelle de la Méditerranée est portée par le président Bouteflika, lui-même.

> *« La capitale est aujourd'hui au cœur de mutations importantes et face à des opportunités fortes à même de la projeter au niveau d'une métropole régionale. Ce changement d'échelle appelle la mise en œuvre d'un cadre adéquat…»* (Bouteflika, octobre 2006)

Dans le plan stratégique 2030, les pouvoirs publics insistent sur la tertiarisation de l'économie comme une possibilité de développement hors hydrocarbures[33]. Ils considèrent alors l'aménagement d'Alger et les grands projets urbains et d'infrastructures comme des moteurs de la tertiarisation et de la création de richesses. L'envergure des projets et des réalisations mobilise déjà une armada de bureaux d'études et d'entreprises, étrangers et nationaux, et ouvre un véritable marché, même si l'arrivée des investisseurs et la création d'emplois induits localement restent méconnus.

> *« La requalification et l'aménagement urbain, associés à la promotion de la compétitivité constituent un puissant instrument de développement économique et de création de richesses pour la wilaya d'Alger et, par conséquent, pour toute l'Algérie. »* (Kebir Addou, wali d'Alger, *Vies de villes*, 2012, p. 26)

La modernisation et la mise aux normes de la ville affectent nécessairement les quartiers populaires d'Alger, pour lesquels le discours n'a pas foncièrement changé. Le PDAU souligne le caractère inesthétique et inacceptable de ces quartiers et le fait qu'ils mettent en péril les

[32] Cette mosquée, dont le coût s'élève à 1,5 milliards de dollars, serait la troisième, après celles de la Mecque et de Médine. Contestant ce projet prestigieux sur les réseaux sociaux, des Algériens indiquent l'équivalent en coût de centres de radiothérapie et d'équipements médicaux.

[33] *« […] Monsieur le Président de la République n'a de cesse de rappeler l'importance pour notre pays de se développer en dehors du pétrole et du gaz. Cela se passe, évidemment, par la tertiarisation de notre économie. Il va sans dire que cette orientation trouve, en particulier, son aboutissement dans les cités et dans les villes, et qu'Alger doit être à la pointe dans ce combat […] »* (Kebir Addou, wali d'Alger, *Vies des villes*, 2012, p. 13)

terres agricoles. Il s'agit alors de poursuivre l'éradication des bidonvilles, estimés[34] à 50 000 baraques, et le relogement des habitants, et de bloquer la croissance des quartiers non réglementaires, afin de protéger la Mitidja[35], en mettant en œuvre 23 agri-parcs dans l'agglomération à l'horizon 2029 (Fig. 3), des ceintures vertes, agricoles ou naturelles, dont l'objectif est aussi d'embellir ces espaces, voire de les dissimuler (Fig. 4).

*Fig. 3 Plan vert d'Alger (PDAU)*

*Fig. 4 Simulation agriparc (PDAU)*

> *« De l'autre côté du miroir, il y a l'Alger qui ne maîtrise pas son étalement et qui ne connaît pas de règles. Cette expansion désordonnée nuit à son environnement. Il s'agit de mettre un terme au plus vite à ce développement périphérique anarchique, en adoptant et renforçant des mécanismes de contrôle, d'organisation et de suivi. »* (Vies de villes, 2012, p. 30)

Parallèlement, le plan stratégique prévoit la requalification et la mise à niveau de la périphérie à travers « des cœurs de communes[36] » dans 21 d'entre-elles, estimées les plus difficiles (Fig. 5). Paradoxalement, dans beaucoup de ces communes, comme Les Eucalyptus, se sont constituées, bon gré mal gré, des centralités informelles, reconnues dans le PDAU comme des polarités potentielles. Ces orientations se conjuguent à un discours où la cohésion sociale est en bonne place.

> *« […] les pouvoirs publics considèrent la cohésion territoriale et la réduction des inégalités spatiales à Alger, comme un enjeu majeur du Plan stratégique. »* (Kebir Addou, Wali d'Alger, 2012, p. 17)

*Fig. 5 Les 21 projets « cœurs de communes »*

La structure socio-spatiale qui se dessine à travers l'implantation des opérations de logement et des projets réalisés ou en cours, fait apparaître une ville « kaléidoscopique ». Les opérations de logement destinées aux recasements des populations de l'habitat précaire ont été implantées au gré des disponibilités foncières, éloignant souvent les bénéficiaires des bassins d'emploi et des centralités et induisant dans des quartiers de couches moyennes et supérieures des micro-ségrégations et des cohabitations conflictuelles (Msilta, 2009). Leur logique renvoie sans doute plus à la régulation sociale et politique, pour une image apaisée et attractive de la capitale, qu'à une véritable intégration sociale des populations concernées. L'analyse de la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie par Chabbi (1999) avait déjà souligné ce glissement de l'intégration sociale à la régulation politique. Ces opérations engagées dans les années 1970 consistaient surtout à régulariser la situation foncière des populations et à promouvoir des emplois et des petits métiers. Dans ce cas, la régulation, au sens de Reynaud (1977), construit de l'autonomie. Avec la montée de l'islamisme, à la fin des années 1980, ces dimensions intégratrices ont disparu, tandis que le relogement et l'équipement, conçus comme contrôle des quartiers populaires se sont poursuivies.

[34] Kebir Addou, wali d'Alger (*Vies des Villes*, 2012, p. 21).
[35] Grande plaine agricole au sud d'Alger.
[36] Centralités d'équipements de proximité.

Les changements engagés à l'est de la ville, comme l'aménagement et la dépollution de l'oued El Harrach et le nouveau centre d'affaire de Bab Ezzouar (Fig. 2), valorisent certes cette partie de la ville et participent à son intégration urbaine, mais quid du changement social enclenché ? Nous assistons déjà, depuis 2000, à l'arrivée de populations aux revenus plus élevés qui se traduit par la multiplication de constructions d'un seul tenant de villas cossues contrastant avec l'existant (Photos ?).

Ces politiques ont ou auront, sans doute, des effets socio-spatiaux sur les quartiers non réglementaires, tels que Cherarba. Nous proposons cette fois de déplacer l'angle d'analyse et de lire les politiques urbaines algéroises à partir de Cherarba, afin de comprendre les conditions de leur réception par les habitants.

## 2. L'entre-deux des politiques publiques et des dynamiques sociales à Cherarba

### *a. Les paradoxes des politiques*

Depuis le développement spectaculaire de Cherarba (Fig. 6) dans les années 1970, l'attitude des pouvoirs publics n'a cessé d'osciller entre tolérance et autoritarisme, avec une constance de la stigmatisation et de l'abandon. Dans les années 1970, Cherarba fait l'objet d'une tolérance de la part des pouvoirs publics, compensant ainsi leur incapacité à loger ces populations. Dans les années 1980, la régularisation autoritaire et injuste a été une occasion ratée de dialoguer avec la population et d'engager une politique d'intégration sociale et urbaine qui, selon les interviewés, aurait dû s'articuler autour de la création d'emplois et l'encouragement des activités existantes, du développement des transports en commun et de l'équipement conséquent du quartier. Les capacités d'organisation collectives et de négociation des habitants s'étaient particulièrement affirmées à ce moment-là et les associations, nées à cette occasion, continuent à jouer le rôle de médiateur auprès d'une population largement présente et contestataire dans les réunions, comme le relate, agacé, l'un des architectes chargés de ces opérations.

> *« […] j'ai affaire à neuf associations qui passent leur temps à réunir les habitants. Tous têtus ! […] »* (Architecte chargé de la régularisation, 1992)

*Fig. 6 Les caractéristiques spatiales de Cherarba*

Finalement, les régularisations ont été partielles et ont concerné, pour certains ménages, l'obtention du permis de construire, sans acte de propriété foncière, et pour d'autres, le contraire. Les habitants ont aussi régularisé leurs activités économiques, en les inscrivant à la Chambre de commerce et d'industrie et à celle de l'artisanat et des métiers et en les déclarant aux services fiscaux, sans pour autant déclarer les salariés. La géométrie variable de l'informalité de l'habitat et des activités économiques place les habitants dans une position moins défavorable vis-à-vis des pouvoirs publics. Ils se prévalent d'avoir fait « la moitié du chemin » vers la légalisation, mais restent dans l'incertitude quant à la légitimité de leur installation et dépendants de l'arbitraire des autorités, notamment concernant la régularisation foncière.

> *« C'est à devenir fou : j'ai mon permis de construire, je suis inscrit au registre de commerce, mais je n'ai pas l'acte de propriété car ils ne veulent pas reconnaître le*

*papier timbré (acte sous-seing privé). Moi, j'ai fait ce qu'il fallait, maintenant qu'ils se débrouillent. »* (K. 58 ans, blanchisserie, 2012)

*« (…) je n'ai pas encore un acte de propriété, mais un papier de l'ancien propriétaire. Je suis très inquiet (…), je continue les démarches pour ce problème et ce n'est pas facile. »* (H. 63 ans, entrepreneur dans le bâtiment, 2010).

En ratant une opportunité de dialogue avec les populations, les pouvoirs publics ont mésestimé les effets sociopolitiques de l'échec de la régularisation dans le contexte tendu de la fin des années 1980. Si les raisons de la popularité du FIS ont été diverses à travers le pays, à Cherarba, ce sont sans doute l'abandon et la marginalisation par les pouvoirs publics, exacerbés par l'injustice des régularisations, qui ont conduit la majorité de la population à soutenir ce parti. Toutefois, les attentes de la population se sont heurtées au racket des islamistes et à leur autoritarisme violent (réquisition de logement, obligation de fournir la logistique, etc. sous peine de représailles). Les violences meurtrières et les enlèvements de jeunes filles ont conduit de nombreux ménages à brader leur maison et à fuir Cherarba vers des quartiers plus sûrs. Les mobilités forcées et le marché d'urgence[37] induits ont été à l'origine d'un flux inverse d'installation de nouvelles populations, plus aisées que les anciennes, qui démolissaient totalement ou en partie la maison existante afin de reconstruire une villa cossue.

*« Vous imaginez un F3 à Alger contre une carcasse avec terrain, c'est une occasion en or, parce que c'était la période du terrorisme. Le vendeur avait perdu tous les membres de sa famille, en plus de la disparition de sa fille (19 ans) enlevée par les terroristes et jamais retrouvée ! Il voulait fuir à tout prix, il a vendu à perte à la 1ère occasion. »* (M., 45 ans, commerçant, 2009)

La commune semble toutefois garder son caractère populaire. En 2008, les taux d'équipement des ménages sont moins élevés que ceux de l'agglomération (Fig. 4) et le niveau d'instruction est relativement bas, soit 16,3% de personnes sans instruction contre 12,9% dans l'agglomération.

*Fig. 4 Equipement des ménages en 2008. Commune des Eucalyptus[38].*

| Biens Echelles | Véhicule | Téléviseur | Réfrigérateur | Cuisinière | Lave-linge | Climatiseur | Ligne téléphone | Parabole | Ordinateur | Internet |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Les Eucalyptus** | 32,4 | 94,8 | 90,8 | 63,5 | 32,8 | 32,4 | 12 | 79,7 | 12,5 | 1,7 |
| **Wilaya d'Alger** | 39,5 | 95,5 | 92,4 | 80,1 | 47,5 | 39,5 | 30,4 | 83,5 | 23,3 | 8 |

Si, pendant la guerre civile, les relations se sont délitées entre de nombreux voisins, beaucoup de familles anciennes soulignent combien les sociabilités et les solidarités, expérimentées pendant la période terroriste, ont soudé des groupes d'habitants. Rempart face au terrorisme, ces relations se manifestent aujourd'hui à travers les associations.

[37] Pour fuir le plus rapidement possible, les familles vendaient dans l'urgence et à perte.
[38] Office National des Statistiques algérien.

> *« On a de bonnes relations avec les voisins, un grand respect, surtout avec les anciens […] J'ai aussi beaucoup d'amis, avec lesquels on a passé de bons et de mauvais moments, surtout pendant le terrorisme, on a vraiment beaucoup souffert, heureusement qu'on était soudés »* (B., 2011, 51 ans, menuisier, 2010)

Grâce à ses potentialités foncières, Cherarba figure parmi les sites qui ont accueilli de nombreuses opérations de relogement des populations de quartiers précaires. Mais, ces dernières ne se passent jamais selon les prévisions des autorités et leurs effets sociaux restent le « champ aveugle » (Lefebvre, 1970 : 68) de la pensée institutionnelle. Début des années 2000, la commune des Eucalyptus et surtout Cherarba est investie par les pouvoirs publics qui y réalisent des logements et des d'équipements (Fig. 7). Outre les craintes des habitants par rapport à l'arrivée massive de relogés de l'habitat précaire qui, selon eux, pourrait davantage paupériser et stigmatiser Cherarba, ils déplorent que les logements ne profitent pas aussi *« aux enfants de Cherarba »* et que les équipements et les infrastructures réalisés sont loin de combler les besoins de cette petite ville de 70 000 habitants.

> *« Cherarba est une ville avec les équipements d'un village ! »* (Y., 45 ans, docteure, 2009)

*Fig. 7 Réalisations publiques*

L'installation d'un commissariat et d'un bureau de poste est appréciée par les interviewés, mais reste dérisoire devant les besoins d'encadrement du territoire par les services publics. L'insuffisance de l'offre médicale publique oblige de nombreuses familles à se déplacer vers les hôpitaux d'El Harrach ou du centre d'Alger. Les cafés, les mosquées et le stade constituent certes des lieux d'interactions, mais les espaces culturels et de loisirs sont totalement absents. La contrainte majeure des ménages reste cependant l'insuffisance des transports collectifs : rareté des bus, fréquences irrégulières et coûts élevés lésant les actifs et les étudiants.

> *« Mon aînée a travaillé en usine pendant les vacances pour m'alléger de ses frais de transport, pour aller à l'université à l'autre bout de la ville : Bouzaréah. 200 dinars/jour[39] »*. (O., 56 ans, receveur de bus)

Plus de 40% des migrants journaliers travaillent dans les autres communes de la wilaya et 40% à l'extérieur de cette aire[40]. Selon les entretiens, les difficultés de mobilités quotidiennes témoigneraient d'une sorte de fracture entre, d'un côté, les quartiers centraux côtiers et la périphérie ouest où les taux de motorisation sont plus élevés, et, de l'autre, ceux de la périphérie du Sud-Est (Baraki, El Harrach, Les Eucalyptus, etc.). Les contraintes à la mobilité participent également de la marginalisation, notamment celle des jeunes et des femmes dont beaucoup ont dû renoncer à poursuivre des études ou le travail, à cause des difficultés d'accès aux bassins d'emploi et aux universités.

Du côté des relogés à Cherarba, les conditions d'installation ne sont pas toujours propices à une véritable intégration dans le quartier d'accueil. Analysant les relogements, Safar Zitoun

[39] Soit 1,80 euros au taux de change officiel. Le SNMG (Salaire National Minimum Garanti) s'élève actuellement à 18 000 DA.
[40] Présentation du diagnostic de la commune des Eucalyptus à la wilaya d'Alger en 2008.

(2011) souligne les dislocations de la communauté de voisinage, dès la publication des listes. La localisation de ces cités dans la périphérie lointaine occasionne des frais de déplacements importants qui se rajoutent aux autres dépenses nécessaires à l'installation, à l'accès aux services, etc. En plus de l'état désastreux des finitions et les nombreuses malfaçons, les ménages relèvent l'exiguïté du logement, les attributions n'ayant pas tenu compte de la taille des familles. Vécu comme un bannissement et une remise en cause de leur urbanité, l'éloignement du site des bassins d'emploi et de la centralité fragilise encore plus les ménages.

En contradiction avec les discours sur l'embellissement et la qualification des périphéries, les politiques de recasement, menées sans véritable intégration sociale et urbaine des populations relogées et l'insécurité dans laquelle sont les habitants des quartiers non réglementaires, ne peuvent qu'induire davantage de tensions et de micro ségrégations.

*b. Les enjeux qui se dessinent*

La politique de reconquête de Cherarba et plus généralement des urbanisations non réglementaires conjugue des logiques de régulation sociale à la nécessité d'encadrement et de contrôle du territoire pour des raisons sécuritaires. Sans amalgamer les urbanisations informelles avec l'islamisme radical, le cas de Cherarba illustre les liens subtils entre les processus de marginalisation et les luttes pour le contrôle de ces espaces, entre les autorités et les islamistes radicaux. Son abandon par les pouvoirs publics puis le caractère ségrégatif de la régularisation des années 1980 avaient contribué à faire basculer le quartier dans l'opposition islamiste radicale. Mais l'espoir de changement de la population s'est heurté à la violence des djihadistes, qui est à l'origine du retournement d'une grande partie d'entre elle : désolidarisation qu'elle a payée d'un massacre. La répression du terrorisme s'est accompagnée d'une volonté des pouvoirs publics de reconquérir ce territoire dans la perspective de régulation de contrôle sécuritaire.

Les enjeux de contrôle politique et sécuritaire des quartiers, tels que Cherarba, sont-ils d'autant plus forts que les réserves foncières sont importantes ? Cherarba s'est développé sur des terres agricoles et les logiques du marché foncier parallèle ont produit un tissu urbain discontinu, avec de nombreuses enclaves en friche convoitées. De plus, ces périphéries ont été rattrapées par la ville et bénéficient aujourd'hui de dessertes routières de qualité[41]. Les urbanisations informelles apparaissent alors comme une sorte de variable d'ajustement foncier, urbain et social. On peut ainsi s'interroger, sur les raisons inavouées et implicites du maintien de ces quartiers dans la semi informalité : à qui cela profite-t-il ?

La position d'illégitimité dans laquelle sont placées les populations les rend moins aptes à protester et laisse aux pouvoirs publics la liberté d'agir. Elles assistent, impuissantes, à l'utilisation des réserves foncières de la commune, essentiellement pour le relogement de ménages provenant de quartiers précaires, sans réponse aux besoins anciens et nouveaux d'équipements et d'infrastructures. Pendant que les emprises libérées par les démolitions de

[41] La réalisation de la Rocade sud et de son échangeur au sud des Eucalyptus font du quartier une des « portes » de l'agglomération.

bidonvilles et de cités vétustes permettent la réalisation de projets prestigieux ou la valorisation de leur environnement.

*c. Les ressources de la population : un champ aveugle*

Les actions collectives et les résistances à la marginalisation des populations de Cherarba, en particulier pendant la régularisation révèlent de véritables « compétences citoyennes », des capacités à s'organiser autour de revendications collectives, à négocier avec les autorités, à comprendre les enjeux et à les expliquer et à désamorcer les conflits internes. Elles témoignent d'aptitudes à mobiliser des réseaux pour accéder à l'information, disposer d'aides, de relais médiatiques, etc. Des initiatives diverses sont régulièrement organisées, autant du type nettoyage, plantations, curage des égouts, etc. que de grands travaux nécessaires pour améliorer la vie dans le quartier.

> *« Très bonnes relations avec le voisinage. La plupart des voisins de la rue se sont installés à la même période […]. Les mariages, les fêtes […] et les enterrements, on est ensemble. Il y a une association de quartier […] Il y a parmi eux des commerçants, des employés simples et des retraités. On les choisit, en regardant comment ils se conduisent avec la population, leurs intentions, est-ce qu'ils travaillent pour la population ou pour leurs propres intérêts ? On choisit aussi en fonction de la mentalité. Ils ont déjà fait beaucoup de choses, le bitume sur la voirie, le réseau d'assainissement, etc. »* (O., 56 ans, receveur de bus, 2009)

Face à la faiblesse des moyens de la municipalité et à l'urgence de certains problèmes quotidiens, les protagonistes sont enclins à mettre en œuvre des formes d'arrangements quasi « familiaux ». Certains travaux, par exemple d'assainissement, sont réalisés en partie grâce à des collectes de fonds auprès des habitants, pendant que la mairie met à leur disposition des engins de génie civil.

> *« A partir de la maison voisine, il n'y avait que des fosses septiques. Les habitants se sont cotisés pour acheter les buses et payer la main-d'œuvre, la mairie a mis à leur disposition une pelleteuse. On fait quand c'est nécessaire et que la mairie tarde à intervenir. Par exemple, lorsqu'on s'est installé, on a payé l'installation électrique. »* (O. 56 ans, receveur de bus, 2009)

Si ces initiatives s'apparentent à une sorte d'autogestion du quartier par l'association et les habitants et reflètent leurs capacités à s'autonomiser, en revanche, elles peuvent déresponsabiliser les autorités. Ces arrangements, voire marchandages, entre pouvoirs publics et populations ne les éloignent-ils pas d'interactions modernes et démocratiques avec les institutions ? L'espace public n'est plus géré par les pouvoirs locaux qui agiraient seulement quand les habitants d'une rue sont prêts à se mobiliser financièrement. Qu'en est-il de la demande sociale du quartier et des habitants qui sont dans l'incapacité financière de contribuer aux travaux ? Certes initié par le collectif, ce type de démarche n'en demeure pas moins susceptible de conduire, en quelque sorte, à une individualisation des rapports entre la mairie et les habitants, renforçant les possibilités de clientélisme et les inégalités de traitement.

Mais ces arrangements locaux sont loin de compenser l'indifférence ou la négligence des pouvoirs publics ressenties par la population. Ce déni induit des situations conflictuelles fréquentes où l'émeute[42] constitue l'une des réponses populaires faisant partie du répertoire de l'action collective, même si le pouvoir la qualifie de *Fawda* (anarchie). Pourtant, le scénario huilé de ces mouvements reflète une forme d'organisation pré-pensée : après le blocage d'un axe important qui suppose le choix préalable de la voie et l'information, les forces de l'ordre interviennent et procèdent à quelques arrestations qui donnent prétexte à négocier.

Ces formes de dialogue « forcé » interviennent au moment où la participation n'a jamais autant été présente dans le discours officiel. Selon le Wali d'Alger, les transformations urbaines de la capitale doivent être nécessairement concertées avec la population. Des comités de participation nommés « Co-Ville » ont été mis en place dans plusieurs communes pour le dialogue entre les institutions et la société civile. Mais, cette initiative décrétée « par le haut » est conçue par des pouvoirs publics pour inciter les citoyens à veiller à la préservation des infrastructures de transport et des nouveaux équipements et logements. Cette vision étriquée de la participation apparaît non seulement utilitariste, mais reflète aussi un préjugé tenace où les habitants sont potentiellement susceptibles de dégrader les édifices et les infrastructures.

**Conclusion**

L'urbanisme algérois se traduit ici par une conception des marges urbaines comme « espaces-réserves » (Benach, Tello, 2014) et variables d'ajustement social, politique et foncier des autres transformations de la ville et investissements immobiliers. La mise aux normes de la ville, les grands projets, son embellissement, etc. exigent souvent le déplacement/relogement des populations des marges urbaines centrales (habitat précaire des communes du centre et péricentre), vers celles des périphéries et notamment, vers les quartiers non réglementaires. Désincarnées de leur dimension intégratrice, ces politiques recouvrent alors des formes de régulation politique et sécuritaire où l'objectif de contrôle est prédominant. Les enjeux fonciers qui président dans ces peuplements reconfigurent le territoire de Cherarba et redessinent des fractures socio-spatiales, avec le risque d'exacerber la paupérisation et l'insuffisance d'équipements, voire les tensions. Dans tous les cas, l'arrivée de populations plus pauvres, mais aussi plus riches que les anciens résidents, formera sans doute des micro ségrégations, avec des cohabitations à suivre…

Parallèlement à la stigmatisation de Cherarba et des territoires analogues par les pouvoirs publics, ceux-ci manifestent généralement une tolérance tacite. De nombreux responsables ont compris les liens entre marginalisation et abandon d'un territoire et son investissement par la le terrorisme. Mais, la marginalisation des quartiers informels peut aussi être interprétée comme une catégorie de l'action publique qui pour se maintenir et instaurer une certaine paix sociale, perpétue des formes clientélistes et dans tous les cas, préserve sa domination. Cette logique est d'autant plus présente que les mouvements protestataires, certes en augmentation, se soldent par des négociations, voire des arrangements qui laissent peu de place à *l'empowerment*, processus d'émancipation et de politisation sans lequel ces mouvements ne peuvent peser sur les choix politiques.

[42] Relatées régulièrement par les médias.

**Bibliographie**


Belalloufi H., 2012, *La démocratie en Algérie. Réforme ou révolution ? Sur la crise algérienne et les moyens d'en sortir*, préface de Samir Amin, postface de Sadek Hadjeres, Lazhari Labter Editions/ Les Editions Apic, 483 p.

Brenner N., 2004, *New States Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford University Press, Oxford, 351 p.

Chabbi M., 1999, « La réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie : de l'intégration sociale à la régulation sociale », *in* Signoles P., El Kadi G., Sidi Boumedine R. (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS, coll. *Etudes de l'annuaire de l'Afrique du Nord*, pp. 187-199, 373 p.

Florin B., Semmoud N., 2014, « Marges urbaines en débat », *in* Florin B., Legros O., Semmoud N., Troin F., *Marges urbaines et Néolibéralisme en Méditerranée,* PUFR coll*. Perspectives villes et territoire*, pp. 15-41, 288 p.

Lefebvre H., 1970, *La révolution urbaine*, éd. Gallimard, Paris, 248 p.

Msilta L., 2009, « Populations stigmatisées à la périphérie algéroise, entre citadinité problématique et recherche d'identités », *Les Cahiers d'EMAM* n°18, pp. 107-118.

Navez-Bouchanine F., (dir.), 2012, *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, édité par DEBOULET Agnès, Paris, CJB/KARTHALA/EMAM, 364 p.

Safar Zitoun M., 2011, *Les politiques d'habitat et d'aménagement urbain en Algérie ou l'urbanisation de la rente pétrolière ?*, Beyrouth, UNESCO (MOST2), 54 p.

Semmoud N., 2001, *Les Stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, *L'Harmattan*. Coll. *Histoire et Perspectives Méditerranéennes*, préface de Jean-Pierre FREY, Paris, 270 p.

Semmoud N., 2014, « Marginalisation et informalité : d'une domination à une autre. Cherarba au Sud-Est de la périphérie d'Alger », *Annales de géographie*, n° 699, septembre-octobre, pp. 1146-1167.

Signoles P., El Kadi G., Sidi Boumedine R. (dir.), 1999, L'*urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs,* Paris, CNRS Éditions.

Sgroi Dufresne M., 1983, *La Politique urbaine à Alger. Continuité et Rupture. Une métropole coloniale devenue capitale d'un Etat souverain,* thèse de 3eme cycle, Paris I.

Reynaud J.-D., 1997 (1ère éd. 1977), *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand-Colin, 348 p.

Revue algérienne *Vies de villes*, hors série, n°3, juillet 2012.

Tello R., Benach N., 2014, « Des espaces-réserve versus des espaces de résistance ? », *in* Florin B., Legros O., Semmoud N., Troin F., 2014, *Marges urbaines et Néolibéralisme en Méditerranée,* PUFR coll**. «** Perspectives villes et territoire », pp. 61-82, 288 p.

*Cinquantenaire : les projets qui transforment Alger*, revue *Vies de Villes*, hors-série n°3, juillet 2012.